DEPARTEMENT DU VAR
ARRONDISSEMENT DE TOULON

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
=-=-=-=-=

Nombre de Membres
En exercice : 11
Présents : 7
Pouvoirs : 1
Absents excusés : 2
Absent : 1
Qui ont pris part à la délibération : 08

SEANCE DU 01 AVRIL 2025

=-=-=-=

L'an deux mil vingt-cinq et le 1er du mois d'avril à 18 h 30, le conseil d'administration du C.C.A.S. de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, vice-présidente du C.C.A.S.
Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Conseillers municipaux, Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD - Membres.
Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - Mme MAIS
Absent : M. CALMET
Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT
Secrétaire de séance : Mme Valérie BROGLY

2 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2024

Madame VIENOT, vice-présidente, expose à l'assemblée que le compte administratif de l'exercice 2024 est arrêté comme ci-après :

en EUROS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	*Recettes ou excédents*	*Dépenses ou déficits*	*Recettes ou excédents*	*Dépenses ou déficits*	*Recettes ou excédents*
Opérations de l'exercice	139 943,63	137 974,50	949,69	759,11	140 893,32	**138 733,61**
Résultat exercice 2024	-1 969,13		-190,58		**-2 159,71**	
Résultat antérieur reporté		41 396,28		4 641,45		**46 037,73**
Résultat de clôture 2024		**39 427,15**		**4 450,87**		**43 878,02**
RAR						
Résultat 2024		**39 427,15**		**4 450,87**		**43 878,02**

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **39 427.15 €,** somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2025.
Le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **4 450.87 €,** somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2025.

- OUI l'exposé de madame la vice-présidente,
- VU le code général des collectivités territoriales,
- VU le CFU 2024 du budget du C.C.A.S,
- Statuant sur l'affectation de ce résultat,

DECIDE à l'UNANIMITE
D'AFFECTER le résultat comme suit :

- le résultat de clôture de la section de fonctionnement est arrêté à la somme de **39 427.15 €,** somme reprise au compte 002 RECETTES du BP 2025 ;
- le solde d'exécution de la section d'investissement est arrêté à la somme de **4 450.87 €,** somme reprise au compte 001 RECETTES du BP 2025.

Pour extrait conforme, le 2 avril 2025.

Signé :
La vice-présidente
Véronique VIENOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
083-268300928-20250401-2025-04-01D02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 03/04/2025
Publication : 03/04/2025
La vice-présidente,
Véronique VIENOT